

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 821 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

**PRÉPOSÉ AU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
POSTE TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN (11 SEMAINES)
AFFICHAGE S-E-2025-10**

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur et du contremaître du Service des loisirs et de la culture, le titulaire du poste sera affecté à la maintenance et aux opérations nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures du Service des loisirs.

Principales responsabilités

- Préparer et entretenir les différents sites des infrastructures estivales du Service des loisirs (parcs et terrains sportifs, centre multifonctionnel).
- Exécuter divers travaux d'entretien des infrastructures (entretien ménager, peinture, réparations mineures).
- Exécuter des projets de menuiserie, de construction et de plomberie incluant la production des plans de base, les prises de mesures, le choix, la quantité des matériaux et de la quincaillerie.
- Analyser et vérifier les possibles interventions à exécuter en électricité. Intervenir ou faire appel à un spécialiste.
- Transporter au besoin des équipements.
- Travailler en collaboration avec les bénévoles lors des événements.

Exigences

- Détenir au minimum un diplôme d'études de 5^e secondaire complété.
- Formation ou expérience significative en menuiserie générale.
- Être en bonne condition physique.
- Détenir un permis de conduire de classe 5.
- Expérience pour réparer des bris mineurs en plomberie et en électricité.

Compétences

- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à gérer les priorités.
- Capacité à analyser, à diagnostiquer et à résoudre le problème.
- Capacité à s'adapter rapidement à diverses situations urgentes.
- Capacité à être en mode solution rapidement.
- Capacité à travailler avec le public et répondre adéquatement aux citoyens.
- Capacité à s'organiser et à réaliser des activités manuelles.

Traitement salarial, horaire et durée du contrat

Le contrat de travail est d'une durée de 11 semaines s'échelonnant du 16 juin au 29 août 2025. L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 7 h à 12 h. Le salaire horaire se situe entre 20,57 \$ et 28,73 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le 13 juin 2025 à 16 heures, à madame Chantal Plamondon, directrice générale, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte.
La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.